

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 SEPTEMBRE 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT-DEUX du mois de SEPTEMBRE à DIX-NEUF HEURES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 16 septembre 2025

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : Lamine NAHAM – Maire,
Véronique PINEAU - Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY - Cendrine DEVERRE -
Magali HEURTIN - Sébastien BOUSSION- Christophe BOUJON - Frédéric CHAMARD
- Sylvie COULOT- Cindy DELANOE - Elise MACE - Salah MOUMNI - Marie-Hélène
PETIT – Ozkan ERTURK - Florence BERTHO - Mathilde HOUSSET-WEBER - Nicolas
CHAUVET - Gulten CIKCIKOGLU - Dominique ROMAGON RABINEAU - Alain PANTAIS
- Lydie JACQUET - Radouane FRIKACH - Brigitte ROBIN - Boris BATTAIS (présent à
compter de la délibération n°7)- Mylène CANEVET - Jean-François GARCIA -
Ghislaine THEPIN - Joëlle MOQUART- Julien FAGAULT formant la majorité des
membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) : Ali AMINE, Ali ESSARROKH, Boris BATTAIS (absent jusqu'à
la délibération 6), Gilles ERNOULT.

MEMBRE(S) ABSENT(S) :

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) : /

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Ali AMINE, excusé, a donné pouvoir à Lamine NAHAM pour voter en son nom.
Ali ESSARROKH, excusé, a donné pouvoir à Izzet ALBAYRAK pour voter en son nom.
Boris BATTAIS, excusé, a donné pouvoir à Jean-François GARCIA pour voter en son
nom jusqu'à son arrivée.
Gilles ERNOULT, excusé, a donné pouvoir à Ghislaine THEPIN pour voter en son
nom.

ELECTION DU SECRETAIRE

Ozkan ERTURK ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir ces
fonctions.

La convocation du Conseil et la liste des délibérations ont été affichés à la porte de
la Mairie respectivement les 16 et 23 septembre, conformément aux articles L.2121-10
du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des Communes.

ORDRE DU JOUR

1 – Lecture du Procès-Verbal du 23 juin 2025.

N°	DELIBERATIONS	DECISIONS
2	<i>Mobilités – Approbation du schéma directeur des aménagements cyclables.</i>	ADOPTÉ
3	<i>Signature de la nouvelle convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture de gaz naturel et d'électricité.</i>	ADOPTÉ
4	<i>Finances – Budget principal – Renouvellement ligne de trésorerie ville – Convention d'ouverture de crédit.</i>	ADOPTÉ
5	<i>Finances – Budget principal – Avenant n°1 au contrat d'installation et d'hébergement d'équipement de télérelève.</i>	ADOPTÉ
6	<i>Finances – Budget principal – Admission en non-valeur.</i>	ADOPTÉ
7	<i>Finances – Budget principal – Prise en charge du déficit régie de recettes 11017 Photocopie par la ville.</i>	ADOPTÉ
8	<i>Finances – Budget principal – Répartition des subventions – Sport « Bonus » 2025.</i>	ADOPTÉ
9	<i>Finances – Remboursement de frais à M.NAHAM liés aux missions effectuées dans le cadre du jumelage avec la ville de Ketsch.</i>	ADOPTÉ
10	<i>Rapport du délégataire 2024 – Activités socioéducatives – Fédération Léo Lagrange Ouest.</i>	PREND ACTE
11	<i>Education – Règlement intérieur restaurants scolaires</i>	ADOPTÉ
12	<i>Culture – Convention d'utilisation de biens mobiliers et immobiliers par l'école de musique intercommunale Henri DUTILLEUX au pôle Hervé BAZIN.</i>	ADOPTÉ
13	<i>Jeunesse - Subvention exceptionnelle.</i>	ADOPTÉ
14	<i>Jeunesse – Convention de mise à disposition des murs du local social 87 avenue de la république.</i>	ADOPTÉ
15	<i>Jeunesse – Attribution d'aides dans le cadre du Plan Jeunesse.</i>	ADOPTÉ
16	<i>Mobilités – Attribution d'aides à l'achat des équipements de sécurisation du vélo.</i>	ADOPTÉ

17	Finances – Budget principal – Répartition des subventions 2025 – Subvention exceptionnelle Association AFODIL.	ADOpte
18	Finances – Budget principal – Création d'un tarif relatif à la location de l'Espace d'Art Contemporain des Anciennes Ecuries.	ADOpte
19	Modification des statuts d'ALM – action sociale d'intérêt communautaire.	ADOpte
20	Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs – Création de postes Brigade Propreté.	ADOpte
21	Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs – Création de postes Service Logistique.	ADOpte
22	Personnel – Mise à jour du tableau des effectifs – Création de poste Service Jeunesse.	ADOpte
23	Réforme des statuts du SIEM.	ADOpte
24	Urbanisme – Rue Pierre Sébard – Constat de désaffectation et déclassement d'une emprise du domaine public.	ADOpte
25	Urbanisme – Rue Pierre Sébard – Cession d'une emprise du domaine public à Madame PERRIN Chantal ou à toute autre personne physique, morale ou juridique s'y substituant.	ADOpte
26	Urbanisme – Convention de rétrocession des voies et espaces communs entre Angers Loire Métropole, la commune de Trélazé et Trélazé Grandmaison – Opération « Grand Maison 1 ».	ADOpte
27	Urbanisme – Convention de rétrocession des voies et espaces communs entre Angers Loire Métropole, la commune de Trélazé et Trélazé Grandmaison – Opération « Grand Maison 2 ».	ADOpte

Questions Diverses :

- Vœu du conseil municipal concernant la situation en Palestine.
- Décision de virement de crédit n°1/2025.
- Acte constitutif d'une régie de recettes n°11002 Piscine.

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que la présente liste des délibérations, extraite de la séance du Conseil Municipal du 22 septembre 2025 a bien été affichée à la porte de l'Hôtel de Ville.

Pour Extrait certifié conforme
TRELAZE, le 23 septembre 2025
Le Maire,
Lamine NAHAM

